

DÉODATIENS

OPAH-RU COUP DE NEUF SUR LE LOGEMENT

Comment redynamiser le centre-ville ? En le rendant attractif, notamment sur la partie "logement". Pour inciter les propriétaires occupants et bailleurs à rénover leur(s) bien(s), la Ville débloque 430 000 euros par an pendant cinq ans, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain.





◀ **Saint Nicolas, légende vivante (plusieurs photos)**
 Dans les écoles puis dans les rues de la cité, l'évêque de Myre accompagné de la farandole des musiques, parades et de 17 chars construits autour du thème de Walt Disney, a enchanté les enfants et la foule massée tout au long du parcours. Dans le parc Jean-Mansuy, le marché de Noël et l'ensemble des animations ont récolté leur part de succès. Sans oublier le bel élan de solidarité rencontré par le Téléthon !



▲ **Octobre Rose a battu des records !**
 La solidarité paye ! En 2018, pas moins de 7 276 euros avaient été collectés, or voilà que l'édition 2019 d'Octobre Rose déodatien bat ce record puisque ce sont 19 331 euros qui ont été réunis au profit de la Ligue Contre le Cancer. Une somme à laquelle s'ajoutent 240 euros glanés par la section locale du Club Vosgien.

◀ **Lutte contre les violences faites aux femmes**
 Lors d'un forum organisé dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, la Sous-Préfecture, la Ville et la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges ont affirmé sans ambiguïté leur volonté de soutenir cette cause. A cette occasion, un guide local «Violences conjugales : les gestes d'urgence» nouvellement réalisé et destiné à regrouper et rendre visibles tous les professionnels déodatien en contact avec les victimes, a été présenté.



75^e anniversaire de la Libération de la ville

Les cérémonies du 75^e anniversaire de la Libération de la ville se sont déroulées dans le recueillement au verger pédagogique situé rue d'Ortimont. Ce lieu porte désormais le nom de Fernand Lahaye, paysagiste, résistant, mort en déportation. La commémoration s'est poursuivie au monument aux morts, puis à l'Hôtel de Ville par une réception et une présentation de l'exposition de Vosges Architecture Moderne «La seconde reconstruction dans les Vosges».



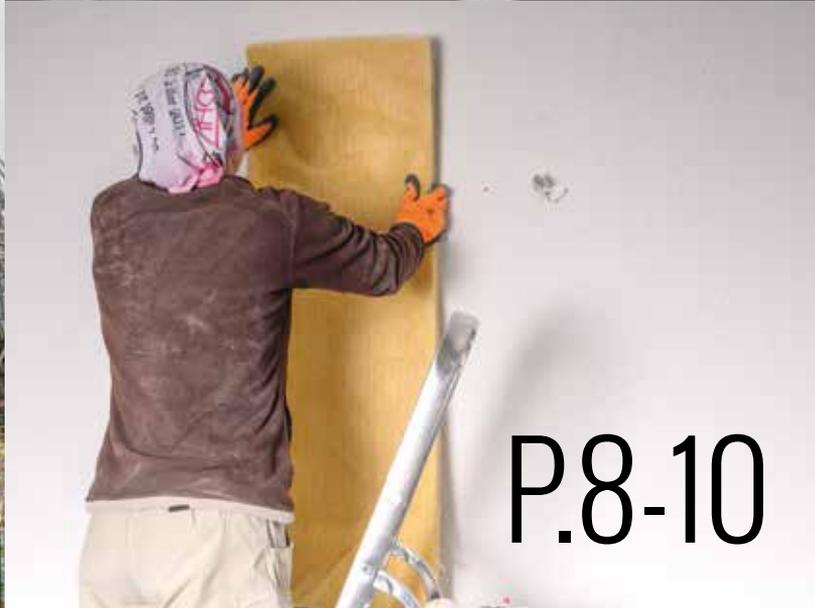
P.4



P.6-7



P.13



P.8-10



P.13

SOMMAIRE

2
Sur le vif

4
Actualités : DéodaSup, des bases pour construire sa feuille de route

6-7
Finances : un budget dans la continuité

8-10
Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouveau Urbain pour rendre le centre-ville attractif

13
Rues et passerelles en question

14-15
Les sorties du mois : morceaux choisis

16
Rencontre : Violaine Zussy-Casaux

Directeur de la publication : David Valence
 Rédactrice en chef : Laetitia Martel
 Rédacteurs : Laure Costalonga
 Fabienne Schneider, Josée Tomasi
 Réalisation technique : Laurent Stoll
 Photographies : Tristan Cuny, Maxime Perrotey, Sylvain Pasquet
 Impression : l'Ormont imprimeur - Saint-Dié-des-Vosges
 Charte graphique : DargDesign
 Diffusion : Médiapost - Régie publicitaire : Estelle Hameau - 06 22 51 69 51
www.saint-die.eu
facebook.com/ville.saintdiedesvosges
 Le trois minutes



DéodaSup : des bases pour construire sa feuille de route

Fort de sa popularité et de son habituel succès, le forum DéodaSup organisé à l'Espace François-Mitterrand par les lycées Jules-Ferry et Baumont de Saint-Dié-des-Vosges atteindra sa 16^e édition le 30 janvier prochain.

De 9 h à 16 h, plus de quatre-vingt exposants issus de tout le Grand Est et de départements limitrophes seront sur place pour présenter, et au besoin fournir moult précisions, leurs offres d'études et de formations envisageables post-baccalauréat. Un focus particulier sera dédié aux études à l'étranger. Accompagnés de leurs professeurs, filles et garçons des classes de Premières et de Terminales auxquels s'adressent DéodaSup auront ainsi la possibilité de découvrir ou d'affiner leurs connaissances en matière d'études supérieures, BTS, IUT ainsi que les voies qui conduisent vers Médecine, Éducation Nationale, Sécurité, Armée, Sciences et Industrie, Agriculture, Arts... Sortir du cocon d'un lycée implique d'aborder un nouveau cycle de vie scolaire. DéodaSup offre également l'occasion de puiser de précieux conseils destinés à entrer le plus sereinement possible dans la vie estudiantine. Des éléments à

propos du logement, du transport, du financement, des aides accordées par l'État, des indispensables assurances à souscrire. Environ mille quatre cents élèves sont attendus sur ce forum d'envergure régionale. Sachant que DéodaSup s'applique également à répondre aux légitimes préoccupations des familles toujours soucieuses du devenir et du bien-

être de leurs enfants. Le soutien de la Ville, qui met à disposition l'Espace François-Mitterrand, permet la gratuité totale du forum, tant pour les exposants que pour les visiteurs. L'intérêt et la qualité de cette animation en font un rendez-vous incontournable qui retient l'attention d'un très large secteur géographique.



ADOS, À VOS PLUMES !

Dans le cadre de la Journée Internationale de Lutte contre les Violences faites aux Femmes et de la Journée Internationale des Droits des Femmes, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges organise un concours d'écriture réservé aux 14-16 ans.

Le texte des candidats doit être en rapport avec le thème de l'action, soit les violences faites aux femmes, soit le harcèlement sexiste à l'école. La forme est au libre choix des participants (témoignage, nouvelle, poème...)

Ce concours permettra de sélectionner 24 adolescents qui auront l'honneur de participer à deux ateliers d'expression du 24 au 28 février, en partenariat avec l'association Résonantes et la slameuse Diariata N'Diaye. Ces ateliers se dérouleront à La Nef, et seront suivis d'une représentation privée.

Les candidats doivent retourner leur texte (une seule participation par personne) avant le 15 janvier en précisant leur nom, leur prénom, leur date de naissance, une adresse, un mail et un numéro de téléphone, par mail à l'adresse:

concours_ecriture@ville-saintdie.fr

Plus d'infos au 03 29 56 19 03 ou www.saint-die.eu

DIMANCHE 19

Le Grand bleu d'Amérique'apnée

Le club "Saint-Dié plongée" organise sa 5^e compétition d'apnée le dimanche 19 janvier de 9 h à 18 h au centre AquaNova America. Cette

compétition «Amérique'apnée» sera départementale et décernera un titre de champion des Vosges.

Elle débutera le matin par une épreuve d'apnée statique : il s'agit de retenir sa respiration le plus longtemps possible en immersion.

Suivront alors les épreuves d'apnée dynamique : l'apnéiste devra parcourir la plus longue distance possible en immersion. Cette discipline se pratique avec palmes ou sans palmes.

Et pour clôturer la journée : l'épreuve du 16x25 qui est à la fois une épreuve de sprint et d'endurance puisque les compétiteurs devront parcourir 16 fois les 25 m du bassin le plus rapidement possible.

Les organisateurs espèrent un public nombreux pour encourager les apnéistes déodatien et les autres... bien sûr! Venez découvrir cette activité peu courante ...

L'entrée est gratuite !



DU VENDREDI 24 AU DIMANCHE 26

8^e don du livre de l'APIST



La démarche solidaire du 8^e don du livre organisé par l'APIST (Association Pour l'Insertion Sociale des Trisomiques 21 ou un handicap similaire) vendredi 24 de 14 h 30 à 18 h 30, samedi 25 de 10 h à 18 h 30 et dimanche 26 janvier de 10 h à 17 h à l'Espace François-Mitterrand, s'intègre dans un axe de développement durable.

Durant tout un week-end, le public pourra choisir parmi les quelque 10 000 livres mis à disposition.

Un espace salon de thé, tenu samedi et dimanche de 14 h à 17 h par des membres de l'ASPIT porteurs d'une trisomie 21, permettra de prendre confortablement une boisson

et de manger une pâtisserie en échangeant avec des jeunes gens dévoués, entourés de leurs familles également invitées à l'occasion de cette animation.

Le dépôt des livres offerts sera ouvert au rez-de-chaussée le jeudi 23 janvier de 15 h à 18 h, le vendredi 24 janvier de 10 h à 17 h.

Créée en 1988, l'APIST est un lieu de rencontre et de convivialité pour les parents, lieu d'échanges, lieu d'informations : goûter, galette des rois...

Tout au long de l'année, grâce à l'argent collecté, cette organisation propose des conférences "tout public", publie un journal annuel, «La

Piste Bleue» depuis 1994. Elle travaille aussi à la sensibilisation de l'opinion publique en participant à la vie de la cité, et se mobilise à l'occasion de la Journée nationale de la Trisomie 21. Elle met aussi en œuvre des ateliers et des spectacles réalisés par des personnes qui ont une trisomie ou un handicap similaire.

La trisomie 21, c'est juste un chromosome en plus ! Soyez généreux : l'APIST a besoin et mérite des mains tendues de la part du plus grand nombre. Libre à chacun de faire un don, une urne sera placée à cet effet.

VENDREDI 10

Trust : du théâtre contemporain avec Côté Jardin

En ce début d'année, l'association Côté Jardin, en partenariat avec l'Espace Georges-Sadoul, propose du théâtre contemporain avec «Trust» de la Cie Ultraia, autour d'un texte de Falk Richter et sur une mise en scène, adaptation et chorégraphie de Lorelyne Foti.

A une époque où nous sommes constamment incités à produire plus, à consommer plus, à se vendre plus, la crise économique se transforme en crise de confiance, affecte nos relations et ébranle nos rêves d'avenir. Trust explore nos comportements sociaux et relationnels dans un système économique au bord de

l'effondrement. Un spectacle mêlant musique et chorégraphie pour donner à entendre un texte qui nous confronte à ce qui nous conditionne et à cette quête de l'être au-delà de l'avoir. «J'ai eu envie de mettre au plateau tous ces outils-là que sont le corps, la voix, le numérique, le son, la musique et de voir comment, avec plusieurs médias, on peut raconter cette histoire, faire passer un message fort, avec plusieurs portes d'entrée». Lorelyne Foti n'est pas moralisatrice, elle nous propose, à travers cette pièce, une réflexion sur ce système dans lequel on vit, qui impacte et conditionne nos rapports humains.

Vendredi 10 janvier à 20 h 30
Espace Georges-Sadoul -
Dès 14 ans

**Plein tarif : 16 € - Abonnés : 13 € -
Étudiants : 8 € - Famille (parents +
enfants - 18 ans) : 40 €**

Réservations au 03 29 56 14 09
www.ticketmaster.fr



**AUDITION
DEODATIENNE**

*Un service sur mesure
pour vos oreilles*

**Du lundi au vendredi :
9h-12h30 et 14h-18h.**

**7 Rue d'Amérique
88100 Saint-Dié-des-Vosges**

03 29 27 17 08

fvuccino@auditiondeodatienne.fr
www.auditiondeodatienne.fr

Une continuité dans l'ambition

Maîtrise des dépenses de fonctionnement, renforcement des capacités d'investissement et poursuite du désendettement : ce triptyque sur lequel les élus déodatés s'appuient depuis 2015 pour redresser les finances municipales ne faillit pas au moment de construire le budget 2020.

L'audit Deloitte présenté en 2014 ne laissait planer aucun doute sur la nécessité impérieuse d'une réaction rapide; l'engagement pris en 2018 par les élus de souscrire volontairement au Contrat de Cahors, imposant une gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement, allait dans le même sens : pour permettre à la commune de sortir la tête hors de l'eau, il fallait adopter une stratégie financière et budgétaire offensive, sérieuse et vertueuse. Ce qui est fait depuis 2015, date du premier budget voté directement par cette municipalité.

Ce qui sera fait encore en 2020, un exercice qui s'inscrit dans «une continuité dans l'ambition» et sera bouclé sans toucher aux taux d'imposition. Le budget principal s'élève à quelque 38 millions d'euros, dont près de 8,5 millions pour sa section «Investissement», dont deux millions financés, comme chaque année, par un emprunt. En retirant le montant de cet emprunt, la Ville parviendra à se désendetter d'un peu plus de 1,9 million d'euros, soit quelques dizaines de milliers d'euros de plus qu'en 2019 mais 300 000 euros de plus qu'en début de mandat. Fin 2020, le désendettement depuis 2015 atteindra 23 % du budget principal. Des chiffres que l'on peut aligner sans que cela soit au détriment des investissements puisque ceux-ci seront également en hausse : 4,5 millions d'euros en 2020, alors qu'on était à 3 millions il y a une poignée d'années.

29,6 millions d'euros pour le fonctionnement, 8,5 millions d'euros pour l'investissement : le budget est construit de façon ambitieuse, malgré l'incertitude liée aux dotations de l'Etat. Après les coupes drastiques de 2014-2015-2016 (- 6,4 millions d'euros), on mise sur la stabilité connue depuis 2017.

A anticiper également dans la construction du budget, notamment dans la colonne «recettes de fonctionnement» : la réforme de la taxe d'habitation sur la résidence principale. A compter de 2020, 80 % des Français ne devraient plus la payer. Pour les 20 % des ménages restants, la suppression se déploiera jusqu'en 2023. La réforme devrait se traduire par l'affectation aux communes de la part de la taxe foncière qui revient aujourd'hui au Département, et l'Etat viendrait abonder ce transfert fiscal en cas de sous-compensation.

Côté dépenses de fonctionnement, les efforts de gestion et les transferts de compétences à la Communauté d'Agglomération vont venir conforter la tendance baissière observée depuis 2015. Pour 2020, elles sont attendues à 24,8 millions d'euros, avec une baisse reconduite sur les dépenses de gestion courante, - 2 % sur les charges à caractère général et stabilité sur les charges de personnel.

Cette gestion rigoureuse devrait permettre à l'épargne nette (excédent de fonctionnement - le capital des emprunts à rembourser) de rester positive pour la cinquième année consécutive.

DE LA VILLE À L'AGGLO

Les transferts de compétences vers la Communauté d'Agglomération vont se poursuivre en 2020 :

- contribution financière des communes membres au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours : 630 000 euros ;
- l'Espace des Arts Plastiques / CEPAGRAP et le centre aqualudique AquaNova America : 1,3 million d'euros
- la compétence Eau potable, Assainissement des eaux usées et eaux pluviales urbaines dont le transfert est rendu obligatoire par la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe).

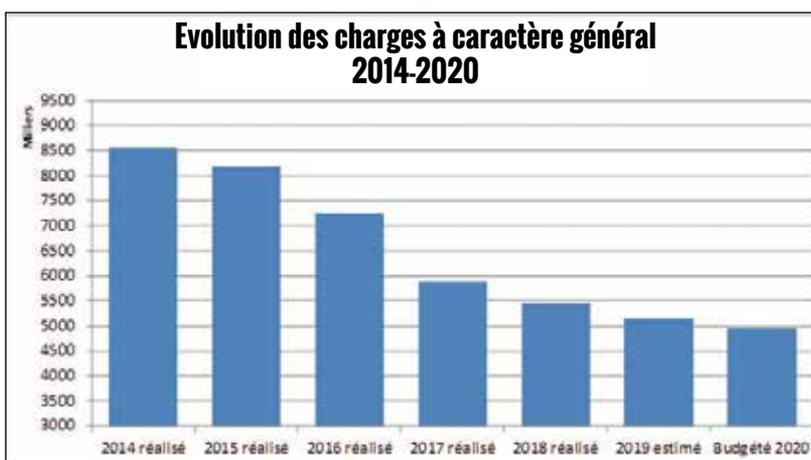
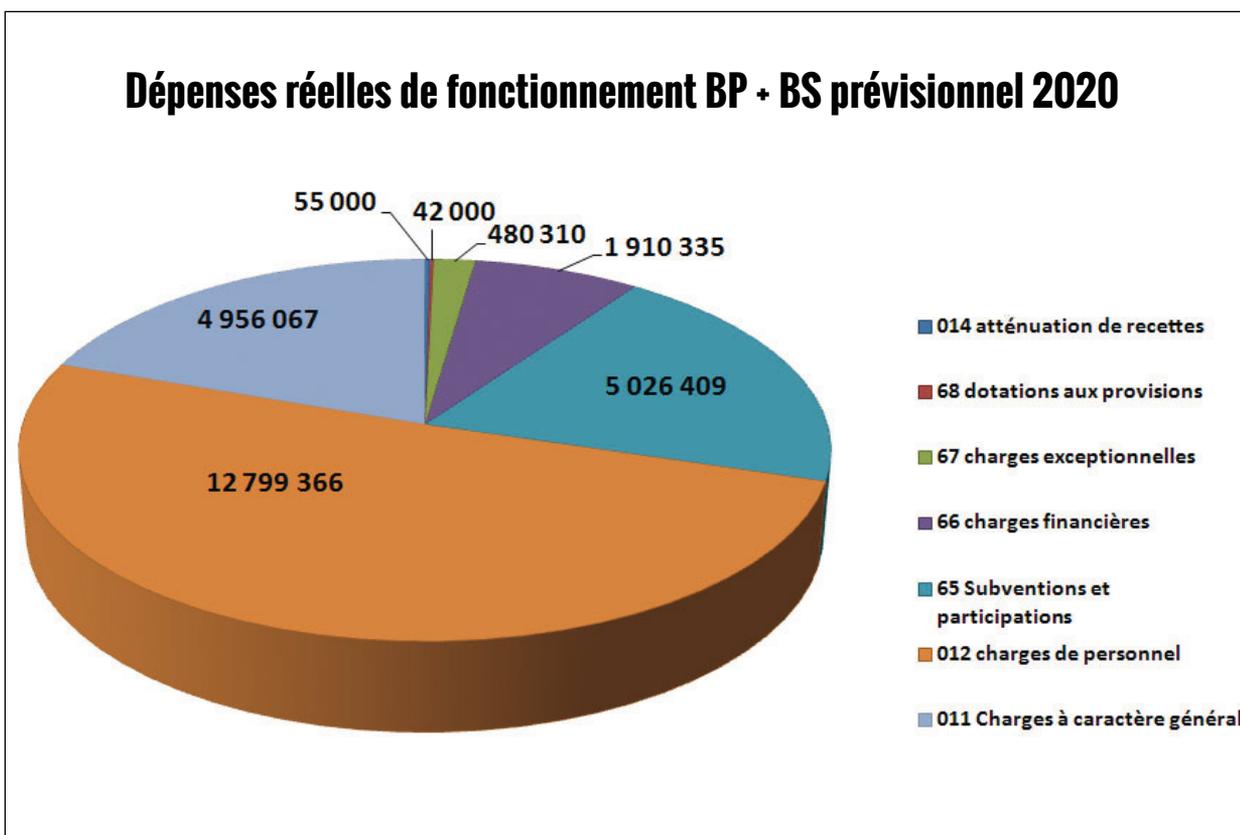


Les dépenses de fonctionnement à la loupe

Le 28 juin 2018, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges s'est liée de façon volontaire avec l'Etat à travers le Contrat de Cahors, qui porte sur la maîtrise pluriannuelle de la trajectoire des finances de la collectivité. Les communes signataires de ce contrat s'engagent à ne pas augmenter leurs dépenses de fonctionnement de plus de 1,2 %. Le premier rapport envoyé par le préfet fait état d'une baisse de 9 % des dépenses déodatienues par rapport à 2017, traduisant des efforts assez exceptionnels à l'échelle de la strate de la collectivité.

Le principal levier d'optimisation des charges à caractère général (planifiées à - 2 % en 2020) porte sur la consommation des fluides. Moins facile à mettre en place, la maîtrise des dépenses de personnel reste un enjeu majeur pour la collectivité, qui y consacre entre 12 et 13 millions d'euros chaque année. Un pilotage de la masse salariale au niveau de chaque service permet d'anticiper les départs en retraite et les fins de contrats en renforçant ou en déployant les compétences nécessaires au bon fonctionnement des services. Stabiliser les dépenses de personnel équivaut à une baisse de ce poste, puisque le Glissement Vieillesse Technicité (hausse des cotisations ou de la valeur du point, avancements de grades et d'échelons, régime indemnitaire...) fait augmenter mécaniquement la masse salariale de 1,5 à 2 % chaque année.

Classées dans les autres charges de gestion courante, les subventions à verser aux associations notamment devraient être stables en 2020.



TAUX D'IMPOSITION

Comme depuis 2015, les taux d'imposition resteront stables pour la partie communale :

Taxe d'habitation : 25,75 %

Taxe sur le foncier bâti : 22,19 %

Taxe sur le foncier non bâti : 37,32 %

Poursuivre les gros investissements

Hormis le lancement au 1^{er} janvier de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (lire le Grand Angle), les 4,5 millions d'euros

prévus aux investissements 2020 seront consacrés à la poursuite de programmes :

- le plan voirie phase IV : depuis 2017,

le choix est fait d'investir plus d'un million d'euros dans la voirie, avec une très grosse opération chaque année et des opérations dites quotidiennes, de moindre ampleur. La grosse opération voirie et d'aménagement urbain de l'année qui s'ouvre concernera le carrefour entre la rue de la Cathédrale et la rue Le Corbusier, le parvis de la rue Le Corbusier et le dépose-minute de l'école Sainte-Marie.

- Le déploiement du plan de vidéo-protection : le dispositif a été travaillé au fil des cinq dernières années et comprend aujourd'hui 150 caméras fixes et nomades, avec un raccordement au commissariat de police.
- L'église Saint-Martin : dédiée à la réfection complète de la toiture,

la première phase est en voie d'achèvement. L'année 2020 sera consacrée au renouvellement du système de chauffage, à la réfection de l'orgue, à la rénovation de certains vitraux, de la cloche et du beffroi. Rappelons que l'objectif à terme est de pouvoir ouvrir l'édifice à des événements non culturels.

- Des interventions dans les écoles : outre les travaux sur les différents bâtiments, une étude sera lancée pour la végétalisation d'une cour afin de lutter contre les îlots de chaleur.
- Modernisation de l'éclairage public : le programme a été lancé en 2014 et consiste au remplacement progressif des lampes à sodium par des led.



OPAH-RU : coup de neuf sur le logement

Pour redynamiser le centre-ville, il faut le rendre attractif... et notamment ses logements. Pour inciter les bailleurs ou accédants à rénover leur(s) bien(s), la Ville débloque 430 000 euros/an pendant cinq ans, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU). Et ça commence maintenant !

Le périmètre

Tous les logements situés dans le polygone formé par :

- la rue des Folmard
- la rue de l'Université
- la rue des Trois-Villes
- le square Albert-Camus
- la rue Mozart
- l'Avenue Colin
- le sentier de Robache
- la rue René-Kœhler
- la rue de la Corvée
- la rue de la Roche-des-Fées
- le chemin du Crève-Cœur
- la rue de la Behouille
- la rue d'Ormont
- la rue Thurin
- l'avenue de la Vanne-de-Pierre
- la rue Nicolas-François-Gravier
- la rue Charles-Trimbach
- la rue Marcel-Rogé
- la rue du Mondelet
- la rue d'Alsace
- la rue d'Algésiras
- la rue de la Paix
- la rue des Travailleurs
- la rue de Foucharupt
- la rue Pasteur
- la rue de la Gare
- la ruelle du Sauveur
- la rue de la Bolle

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU), c'est la concrétisation de l'engagement pris ici-même par le président de la République le 18 avril 2018 d'inscrire Saint-Dié-des-Vosges parmi les 222 villes de France qui allaient bénéficier du soutien de l'Etat pour la revitalisation de leur centre-ville.

Après des mois d'études, d'analyses, de rencontres, de réflexions et de discussions, le 1^{er} janvier 2020 marque un pas décisif avec l'ouverture de cette OPAH-RU, qui lie la commune, la Communauté d'Agglomération, le Département des Vosges, Action Logement, l'Etat et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). C'est-à-dire que tous les dossiers de rénovation ou de réhabilitation portés par des

propriétaires privés (occupants ou bailleurs) et des accédants à compter du 1^{er} janvier (aucune aide si des devis ont été signés ou si des travaux ont été engagés avant cette date) seront étudiés pour un soutien technique et, en cas d'éligibilité, un accompagnement financier. A condition bien sûr que le bien immobilier soit situé dans le périmètre retenu (Cf carte).

Pourquoi ?

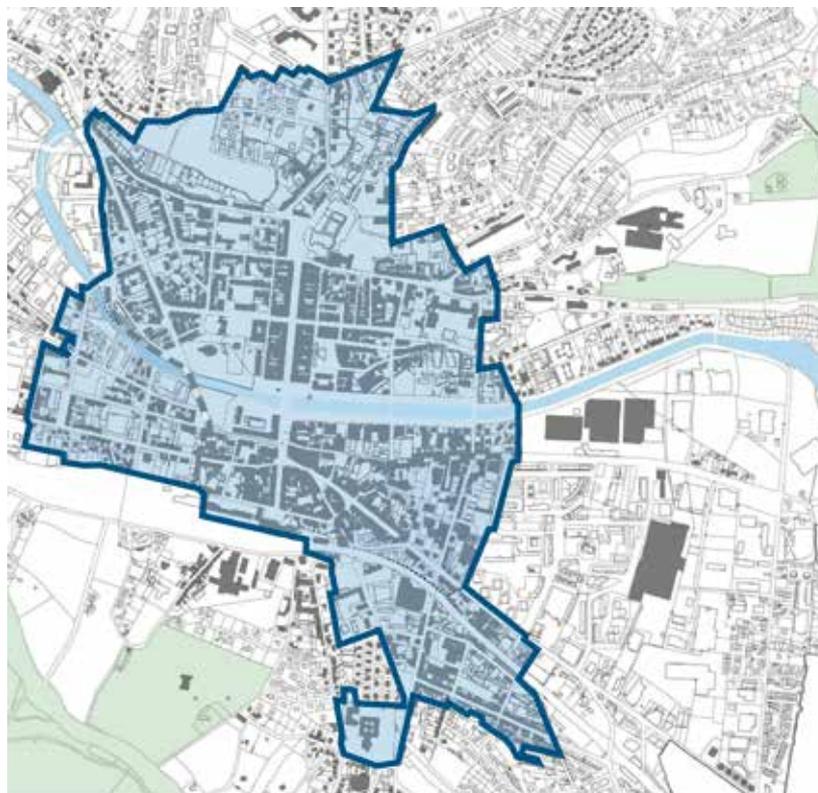
L'Agglomération a perdu 2750 habitants entre 2010 et 2015, et cette baisse est plus prononcée dans les pôles urbains. Notamment à Saint-Dié-des-Vosges où l'on affiche - 7,55 % en cinq ans. Ce constat pose la question de l'accueil des familles, qui privilégient la construction ou le marché de l'ancien, mais en dehors

de la ville.

Plus de la moitié des logements déodatés (maisons et appartements) sont situés dans le cœur ancien (6 800). Selon le cabinet Villes Vivantes, 6 000 d'entre eux sont susceptibles de faire l'objet d'une rénovation énergétique, 4 000 d'une réhabilitation, et 1 000 sont considérés comme très dégradés et appellent une réhabilitation lourde. Autre problématique : le cœur de ville et ses alentours proposent essentiellement des logements petits donc non-attractifs pour les familles, et du locatif alors que ces mêmes familles ont un penchant pour l'accès à la propriété. Au point que certains immeubles sont 100 % vacants et que des îlots présentent un fort niveau de dégradation, notamment rive gauche, entre la voie ferrée et les rues de la Bolle et de la Prairie.

L'OPAH-RU permet la mise en place d'une stratégie visant à amplifier l'ambition des projets privés pour parvenir à des réhabilitations réellement requalifiantes, grâce à une ingénierie forte portée par la Communauté d'Agglomération, et des aides renforcées par la Ville et l'ANAH pour les projets les plus ambitieux. Pour améliorer l'attractivité du centre-ville, certaines aides seront accordées pour des travaux donnant sur les parties visibles de certains immeubles, ce qui aura également un effet «boule de neige» pour les autres propriétaires.

Une Maison du Projet est ouverte dans le local Action Cœur de Ville situé 31 rue Thiers, où l'équipe technique vous reçoit pour vous guider dans votre démarche et vous accompagner dans vos projets.



Une opération à près d'un million d'euros par an

Si la Communauté d'Agglomération est en charge de l'accompagnement technique et de l'ingénierie, c'est bien la Ville de Saint-Dié-des-Vosges qui se prépare à mettre la main au porte-monnaie. Elle entend en effet débloquer 430 000 euros par an durant cinq ans pour cette Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain, tandis que l'Etat, à travers l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), s'engage à hauteur de 500 000 euros par an. En pratique, la Ville officiera comme un guichet unique pour les propriétaires occupants éligibles aux aides de l'ANAH : pour ces publics (et seulement ceux-là), c'est elle qui recevra les aides étatiques et règlera les entreprises.

Au terme de ces cinq ans, on estime que 900 dossiers auront été accompagnés techniquement,

660 logements rénovés, 160 façades d'immeubles refaites et 60 garages et locaux techniques améliorés, grâce aux aides mises en place et à une incitation fiscale à l'investissement locatif permise par le «dispositif Denormandie». Pour bénéficier de ce coup de pouce, il faut acquérir un bien avant le 31 décembre 2021, s'engager à le louer nu et non meublé sur une période de 6, 9 ou 12 ans en fonction de la durée locative souhaitée, respecter les plafonds de loyers et de ressources décidés par le gouvernement et effectuer des travaux représentant au moins 25% du coût de l'opération (achat du bien, montant des travaux et frais de notaire inclus) dans une limite maximale de 300 000 euros.

La combinaison aides spécifiques + accompagnement concernera le cœur ancien où les enjeux de redynamisation mutuelle habitat/

commerce et ceux liés au patrimoine de la Seconde reconstruction et à l'image de la ville sont les plus forts ; les «faubourgs» où les enjeux liés à la dégradation, à la vacance, et où le potentiel d'accueil de famille en réponse aux enjeux démographiques sont les plus importants sont également concernés.

Un volet expérimental reposant sur un coaching des porteurs de projets non éligibles aux dispositifs d'aides financières (ingénierie seule) est mis en place pour susciter et faire aboutir des projets contribuant à une transformation de l'offre résidentielle. Ce coaching renforcé pourra orienter les porteurs de projets vers d'autres financeurs ou améliorer les projets pour les rendre éligibles.

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS

- lutter contre la précarité énergétique et améliorer la performance énergétique des logements ;
- accompagner les personnes les plus fragiles et lutter contre le logement indigne et dégradé ;
- accueillir des habitants en redonnant vie et attractivité aux logements vacants ;
- offrir en cœur de ville ancien le confort et l'agrément résidentiel ;
- marquer le renouveau du cœur de ville en ravalant les façades stratégiques ;
- rendre le cœur de ville accessible et adapté pour ceux qui ont en le plus besoin ;
- favoriser l'installation de familles et de propriétaires occupants dans des logements mis au goût du jour ;
- dynamiser les copropriétés pour les rendre désirables et performantes ;
- accueillir des habitants à quelques pas du cœur de ville avec des solutions sur mesure ;
- faire monter en gamme et embellir les rues et îlots du cœur de ville (petit bâti et plantations)



9 fèves à collectionner pour
L'ÉPIPHANIE

Le Potager en Folie

Galette Tradition : crème d'amande, vanille.

Galette de l'Écureuil : crème d'amande, éclat de noisette et chocolat.

Galette Orientale : crème d'amande fondante à la pistache.

Galette Gourmande : crème d'amande et marron.



Lundi	-	14h-19h
Mardi	9h-12h	14h-19h
Mercredi	9h-12h	14h-19h
Judi	9h-12h	14h-19h
Vendredi	9h-12h	14h-19h
Samedi	9h-12h	14h-19h
Dimanche	9h30-12h	-

Chocolats CARL
Tél. : 03 29 56 15 61
www.chocolatscarl.com
6, rue Thiers - 88100 SAINT-DIE

Première approche



Durant la première phase du programme Action Cœur de Ville dans laquelle s'inscrit l'Opération Programmée de l'Amélioration de

l'Habitat de Renouvellement Urbain, le cabinet d'études Villes Vivantes a dressé un diagnostic très fin de l'état du logement à Saint-Dié-des-Vosges,

au point de rencontrer des habitants et investisseurs du cœur de ville pour juger de l'appui qui pourrait leur être apporté.

Quelque 39 entretiens approfondis de modélisation de projets ont été menés, ce qui note déjà une belle dynamique. Les quarante projets étudiés portaient sur des thèmes constituant le cœur de la logique OPAH (réhabilitation, performance énergétique, adaptation à l'âge ou au handicap...) mais aussi sur une variété de champs d'intervention essentiels à la restauration d'une attractivité immobilière et résidentielle (aménagement de terrasses, agrandissement, redistribution, apport de luminosité, embellissement...)

Les aspirations des propriétaires occupants ou bailleurs ont confirmé le rôle-clé de certaines interventions pour redonner une attractivité au parc vacant ou dégradé de cœur de ville, en particulier dans les immeubles de la Seconde reconstruction, qu'il s'agisse de bâtis continus ou de petits collectifs.

Qui peut bénéficier des aides financières ?

La requalification de l'offre immobilière du cœur de ville de Saint-Dié-des-Vosges est une condition de base au maintien de la population présente et à l'accueil d'une population nouvelle, en particulier familiale. Le volet Habitat est donc le volet central de l'OPAH-RU.

Un axe majeur des interventions programmées porte sur l'activation du gisement de 970 logements vacants repérés au cœur de la ville. La nature des actions permettra une orientation sur mesure des projets de réoccupation de ces vacants, notamment en direction de la création de logements familiaux.

Des exemples de scénarii de réhabilitation éligibles aux aides de l'ANAH ont été définis :

- des propriétaires occupants modestes/très modestes et des propriétaires bailleurs (avec conventionnement) réalisant des travaux lourds en logement indigne/très dégradé occupés ;
- des propriétaires occupants modestes/très modestes réalisant une acquisition et des travaux lourds en logement indigne/très dégradé ;

- des propriétaires modestes/très modestes et des bailleurs réalisant des travaux de performance énergétique ;
- des propriétaires modestes/très modestes réalisant des travaux d'adaptation du logement
- des propriétaires bailleurs réalisant des travaux de transformation d'usage.



LES PARTENAIRES

La Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges porte le volet ingénierie ;

la commune de Saint-Dié-des-Vosges est maître d'ouvrage et porte le volet investissement ;

l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat s'engage pour un montant total de 2,5 millions d'euros sur cinq ans ;

Action Logement intervient dans le financement des projets portés par des salariés propriétaires occupants, propriétaires bailleurs ou locataires du secteur privé ;

La Région Grand Est et le Département accompagnent de manière globale le programme Action Cœur de Ville ; leurs engagements respectifs sur ce volet "Habitat" seront votés début 2020.

S.V.D. SAINT-DIÉ
17, rue Antoine de St Exupéry - 88100 Saint-Dié-des-Vosges
Tél. : 03 29 27 29 70 - www.procie-st-die-des-vosges.com

PRO & Cie

Jusqu'au 29 janvier 2020

10% **15%** **20%** **25%** **30%**

SOLDES
sur produits signalés en magasin

Eric et toute son équipe vous souhaitent une excellente année remplie de joie, de bonheur et de bonnes affaires

procie.com Réservez en ligne et payez en magasin



Adrien SPECTY
Mylène DRIBAUT
Allison TARISIEN

OSTEOPATHE D.O.
10 rue Le Corbusier
88100 Saint-Dié-des-Vosges

Adultes - Enfants - Nouveaux nés - Femmes enceintes - Sportifs

Ostéopathe exclusif **06.58.35.97.14**
www.osteo-specty.com



ALLIANCE
AMBULANCE

Ambulances - VSL - Taxi
03 29 55 00 85 - 03 29 56 48 38
LA DEODATIENNE - S.O.S SAINT DIE

4, rue Marie MARVINGT
Z.A.C. de la madeleine
88100 Saint-Dié-des-Vosges
munoz.sebastien@alliance-ambu.9pass.net



DISTRI CLUB MEDICAL
"L'important c'est vous... le reste n'est que matériel !"

Matériel Médical ■ Vente & Location



Pour un retour à la maison en toute sérénité !

Pensez à la location de MATÉRIEL MÉDICAL
LIT MÉDICALISÉ, FAUTEUIL ROULANT...

DISTRI CLUB MEDICAL
ZAC d'Hellieule II
15, rue Antoine de Saint-Exupéry
88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES
Tél. 03 55 23 34 16
saint-die@districlubmedical.com

CHAUSSURES DE CONFORT
MOBILITÉ
AIDE AU QUOTIDIEN
AMÉNAGEMENT DU DOMICILE
CONFORT ET BIEN-ÊTRE

Municipales 2020

Au regard de la réglementation électorale,
les tribunes politiques sont suspendues dans ce magazine.

**vo
tre
publicité
dans
ce
magazine**

SCHOENHER ANDRE
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE - ARDOISES



ÉTUDES ET DEVIS GRATUITS
**TRAITEMENT
 DES VIEILLES CHARPENTES
 PAR INJECTION**

Tél. : 03 29 41 90 33
Fax : 03 29 41 85 30

85, 87, avenue de BELLEFONTAINE - 88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

contactez
Estelle Hameau,
 chargée
 de la régie
 publicitaire
 au
06 22 51 69 51
 ou à
 ehameau
 @ville-saintdie.fr

TRAVAUX

Rues et passerelles en question

Après de longues et difficiles discussions juridiques, un accord a pu être défini. La passerelle métallique dite «d'Algésiras» qui avait été endommagée accidentellement en septembre 2018 par un TER dont le pantographe était mal positionné, est maintenant reconstruite.

Moyennant 51 000 € de travaux, dont 39 000 à la charge de la SNCF, ce passage-piétons bien pratique entre le dessus de la rue d'Alsace, proche du secteur de Kellermann, et le quartier Foucharupt est redevenu opérationnel. Les Déodatien, en particulier les habitants des quartiers directement concernés, se réjouissent de retrouver cet accès rapide et sécurisé.

A ce propos, en ce qui concerne la passerelle dite "de la gare", le problème technique est plus pointu et financièrement compliqué. Il

redeviendra d'actualité dans le cadre de l'immense chantier destiné à remplacer des emprises délaissées par un vaste pôle d'échanges multimodal.

Autre chose, la circulation des véhicules roulant à des vitesses excessives fera l'objet de travaux et différentes modifications de règles de passage sur l'avenue de la Fontenelle, la voie des Hyères et l'avenue Eugénie-et-Jules-Ferry deviendra un sens unique, quant à la rue des Folmard, qui a été le théâtre de plusieurs accidents sérieux, une zone 30 sera mise en place. Il s'agit là de renforcer la sécurité des lieux et de soulager les riverains inquiets.



L'actualité accessible au Musée Pierre-Noël

La médiathèque Victor-Hugo étant fermée pour cause de déménagement, le hall du Musée Pierre-Noël accueille durant toute cette période une salle dite d'actualité. Cet espace ouvert au public durant les heures habituelles d'ouverture du musée permet un accès gratuit à internet. Sur place, quatre ordinateurs sont mis à disposition durant un temps limité à une heure par personne. Pour les

personnes qui souhaitent consulter la presse, pas de problème, une quinzaine de titres (journaux quotidiens et magazines) sont mis à disposition.

Vous souhaitez trouver un espace de travail ? Pas de problème, la bibliothèque de l'IUT de Saint-Dié-des-Vosges vous accueille du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h.



RECENSEMENT

Comme chaque année, l'Insee a confié à la commune l'étude chiffrée d'une partie de sa population.

Du 16 janvier au 22 février, des recenseurs détenteurs d'une carte officielle visiteront les foyers définis et remettront aux occupants leurs identifiants pour le recensement en ligne. En cas d'impossibilité de votre part de répondre via internet, plusieurs questionnaires papier vous seront remis : un par foyer et un par personne vivant dans ce foyer, à remplir puis à rendre à l'agent recenseur.

Plus d'infos :

www.le-recensement-et-moi.fr

ENVIRONNEMENT

Vos collectes en porte-à-porte au mois de janvier

Collecte des ordures ménagères

et des sacs jaunes :

Lundi : Saint-Roch, l'Orme, la Vigne-Henry, Marzelay, le Villé, Robache

Mardi : la Bolle, les Tiges, les Moïtresses

Mercredi : Dijon, Gratin, la Behouille, le Pré Fleuri

Judi : Foucharupt, la Vaxenaire, Hellieule

Vendredi : Kellermann, Centre-ville

Collecte des ordures ménagères :

Mardi : Kellermann, Centre-ville

Collecte des gros objets :

La collecte des gros objets a lieu chaque mois sur l'ensemble des quartiers de la ville.

Ce service est gratuit. Les gros objets doivent être sortis la veille et déposés à l'endroit où vous disposez habituellement vos conteneurs.

Mardi 7 : la Behouille, Dijon, Gratin, le Pré Fleuri, la Vaxenaire, la Vigne-Henry, Robache

Mardi 14 : Kellermann, Saint-Roch, l'Orme

Mardi 21 : Centre-ville, Hellieule, la Bolle

Mardi 28 : Foucharupt, Marzelay, le Villé



Dimanche 19 à 17 h
Musique classique
 proposé par Musique Espérance. Coups de cœur Jeunes Talents :
 Yulia Van & Valère Burnon
 Espace Georges-Sadoul

Dimanche 26 à 8 h 30
Billard tournoi libre R3/R2
 Palais Omnisports Joseph-Claudiel



Samedi 18 à 20 h 30
Volley SRD Pré Nat. F. / Herrlisheim
 Gymnase Michel-Plinguier



Mercredi 29 à 15 h
Spectacle jeune public en création
 Le mystérieux manuscrit de Jules Verne par
 la Cie Une Poignée d'images, en résidence de
 création à la Nef du 14 au 26 janvier
 Espace Georges-Sadoul

Du 6 au 29 janvier à 12 h
Repas Convivialité et Partage

Lundi 6 : KAFE/MPES - Kellermann.
 Mercredi 8 : Tour de la Liberté
 Vendredi 10 : Maison de Quartier de la Bolle.
 Lundi 13 : Bâtiment Louise-Michel
 Mercredi 15 : Centre social Germaine-Tillion
 Lundi 20 : Salle Carbonnar
 Mercredi 22 : Tour de la Liberté
 Lundi 27 : Bâtiment Louise-Michel
 Mercredi 29 : KAFE/MPES

Vendredi 24 à 19 h 30
Table d'Hôtes

Soirée Karaoké avec Ludo C. Animation,
Tour de la Liberté

Du 11 janvier au 15 février
Exposition peintures et photographies «Rêves en construction» de Jérôme Pergolesi

Vernissage samedi 11 à 18 h / Rencontre avec l'artiste mardi 28 à 18 h
 Espace des Arts Plastiques Cepagrap

Jusqu'au 17 janvier
Expo photo «TGV» par Alan Greene
 Bibliothèque de l'IUT

Dimanche 5 janvier à 15 h
Badminton, championnat régional
 Gymnase Madeleine-et-Léo-Lagrange,

Mercredi 8 à 14 h
Pétanque, concours des aînés
 Boulodrome

Jeu 9 à 15 h
Conférence «Trainland : un musée original autour du train» par Bernard Domart
 Local de la SAMM (Maison des associations Vincent-Auriol, Kellermann, 1^{er} étage)

Jeu 9 à 21 h
Jam session rock proposée par Cédric Benoit, professeur
 Conservatoire Olivier-Douchain / La Nef

Vendredi 10 à 20 h
Concert de «Banner»
 David de Fergessen reprend des grands classiques du rock
 Réservations vivement conseillées
 La Cour des Arts

Samedi 11 de 9 h à 12 h
Collecte de livres d'Amnesty International en vue de la vente en février
 Espace Vincent-Auriol - Maison des Syndicats

Samedi 11 de 10 h à 12 h

Soupes solidaires

par l'association Le Kemberg.

Maison de quartier de Foucharupt

puis de 14 h à 17 h 30

à l'angle du quai du Maréchal-Leclerc et du pont de la République

Samedi 11 et dimanche 12

Gymnastique, championnat départemental

Gymnase René-Perrin

Dimanche 12 à partir de 9 h

Tennis de table, championnat vétérans Grand Est

Palais Omnisports Joseph-Claudel

Mercredi 15 à 13 h 30

UNSS, tournoi de handball

Gymnases Michel-Plinguier et Madeleine-et-Léo-Lagrange

Mercredi 15 à 14 h

Pétanque, concours des aînés

Boulodrome

Mercredi 15 à 15 h et 20 h 30

Soirée Voyage «Blutch»

de Nicolas Alliot par Reportage-Voyage

Musée Pierre-Noël

Samedi 18 et dimanche 19

Badminton, tournoi Déobad

Palais Omnisports Joseph-Claudel

Dimanche 19 à 14 h

Billard finale Une bande R2

Palais Omnisports Joseph-Claudel

Mercredi 22 à 14 h

Pétanque, concours des aînés

Boulodrome

Vendredi 24 de 17 h à 19 h

Echange avec l'agrupacion Newen (Chili), master class avec Silva Aldana et à 20 h Concert

Conservatoire Olivier-Douchain / La Nef

Samedi 25 à 9 h

Tournoi de futsal par le SRDK

Palais Omnisports Joseph-Claudel

Samedi 25 à 10 h 30

Rencontre avec Jean Vogel, maire de Saâles, autour de son livre «L'appel de Saâles» (la Nuée Bleue)

Librairie le Neuf - 1^{er} étage

Samedi 25 à 19 h

Volley Elite/Istres Provence

Palais Omnisports Joseph-Claudel

Samedi 25 à 20 h 30

Théâtre «Le CV de Dieu» avec Jean-François Balmer et Didier Bénureau

Espace Georges-Sadoul

Dimanche 26 à 9 h

Tennis de table, championnat individuel Grand Est

Palais Omnisports Joseph-Claudel

Mercredi 29 à 14 h

Pétanque, concours des aînés

Boulodrome

Vendredi 31 à 18 h 15

Conférence Budé

«L'épopée industrielle du massif des Vosges» par Damien Parmentier, historien

Amphithéâtre du Lycée J. Ferry

Vendredi 31 à 20 h 30

Basket, championnat régional masculin SDVB Seniors/ Dombasle

Palais Omnisports Joseph-Claudel

Samedi 8 à 20 h 30 et Dimanche 9 à 16 h

Concert-Opéra par l'Orchestre Symphonique de Saint-Dié-des-Vosges avec les chanteuses Nadège Meden et Laetitia Goeppfert sous la direction de David Hurpeau

Espace Georges-Sadoul

Culture

Sport

Manifestation, évènementiel

NUIT DE LA LECTURE À LA LIBRAIRIE LE NEUF

En partenariat avec le collège Souhait, accueil du romancier vosgien Jean-Paul Didierlaurent, quelques collégiens liront des textes, le 17 à partir de 18 h 30, pour "lancer" cette avant-première de la Nuit de la lecture. Le 18, à partir de 19 h, vous pourrez assister à une lecture scénarisée d'extraits de "Rose Royal" (éd. In 8) de Nicolas Mathieu par l'Atelier Lire et Dire et les libraires, suivie de lectures impromptues tirées des rayons de la librairie... par le public.

+ d'infos sur www.librairielenef.fr

DESIGNER D'INTÉRIEUR
CHEMINÉES
Daniel PERRIN & Fils

- Cheminées
- Poêles à bois
- Poêles à granulés
- Tubage inox
- Cuisinières à bois
- Conduit inox isolé
- Transformation de feu à l'âtre en foyers fermés

NOUVEAU distributeur



LE SILENCE ET LA MODERNITÉ DU POËLE À GRANULÉS

Les cheminées Perrin vous souhaitent une bonne et heureuse année 2020



Depuis plus de 30 ans à votre service



13, Quai Leclerc
• SAINT-DIÉ •
03 29 55 48 95

cheminees.perrin@wanadoo.fr
www.cheminees-perrin.com
www.stuv.com



VIOLAINE ZUSSY-CASAU

Ensemble, déplaçons des montagnes

Violaine Zussy-Casaux fait sienne la devise des volleyeuses déodatienne...

Native de Nancy, Violaine n'avait que 2 ans lorsqu'elle est arrivée à Saint-Dié-des-Vosges où ses parents, professeurs de Lettres, avaient choisi d'habiter.

Mon premier moteur et ma force

Elle ne parvenait pas en terre inconnue, car après guerre, son grand-père, Fernand Zussy avait repris l'agence locale de l'Est Républicain. Violaine se souvient que devenue adolescente, elle adora son job estival à la Maison de la Presse, et rêva de créer un concept salon de thé-librairie.

Elle vira pourtant vers des études scientifiques et devint kinésithérapeute. Dans un premier temps, elle exerça en Normandie, dans un centre de rééducation pour adultes. Elle se maria dans cette région et devint mère de Robin et Clément. Robin souffrant de graves problèmes de santé, le challenge fut quotidien. «Ce n'est pas parce qu'un enfant est handicapé que la vie doit s'arrêter, Au contraire, Robin a été mon premier moteur et ma force. La situation exige une organisation, on avance simplement en faisant les choses autrement...»

De retour en Déodat, un emploi de kinésithérapeute se présenta à l'hôpital Saint-Charles. Un peu plus tard, Violaine choisit d'ouvrir son propre cabinet. Membre de l'association Cœur et Santé et rédactrice du journal «Naître, Allaiter, Grandir», Violaine Zussy fut aussi vice-présidente de l'association Turbulences, une fonction qu'elle

assura avec tout le volontarisme et la pugnacité qui la caractérisent. L'exemple de Robin décuplait ses forces. «Je me suis battue pour qu'il bénéficie de l'éducation indispensable à tous, de la vie de la cité pour la socialisation et le vivre ensemble. Sans oublier mon second fils, Clément, très proche...»

Sportive depuis toujours, elle s'est essayée au judo, au tennis, à l'athlétisme avant de ressentir, à 15 ans, un vrai coup de foudre pour le volley. Une passion qui ne devait plus la quitter. Licenciée à Evreux, c'est tout naturellement que dès son retour à Saint-Dié-des-Vosges, en assumant sa vie de famille, la maladie de son fils et sa carrière professionnelle, elle intégra comme joueuse le club déodatien. Elle en devint capitaine de l'équipe première, et entraîneur. Vice-présidente du SRD, elle suit attentivement le parcours de l'équipe des Louves. «On a une chance énorme d'avoir ici une telle formation. On essaye de promouvoir le volley et en même temps de faire rayonner la ville, en étant un maximum présent auprès de chaque équipe. L'engouement du public fait plaisir. Mon engagement est le même que lorsque je faisais partie de l'équipe. On côtoie un très haut niveau, cela reste dans l'humain et le collectif.

Et le bénévolat entre dans les valeurs que m'ont transmises mes parents. Au besoin, sans imposer, je fais profiter de mon expérience professionnelle.»

Lorsque Robin s'en est allé pour toujours, Violaine a passé le flambeau de ses responsabilités à Turbulences à d'autres parents mais demeure présente.

La lecture, la musique, le cinéma, la Bretagne, les grands espaces des pays nordiques et la douceur de vivre danoise lui plaisent. «J'essaye aussi d'être attentive à la planète.» Et tous ces petits riens qui rendent la vie plus belle !



QUELQUES DATES

17 janvier 1958 :
naissance à Nancy

10 mars 1983 :
naissance de Robin

2 mai 1985 :
naissance de Clément

1990 :
elle entraîne le club le SRD Volley

1991 :
ouverture d'un cabinet à Saint-Dié-des-Vosges

20 janvier 2018 :
décès de Robin

MON QUARTIER

Saint-Roch depuis 2004